

DEIEP
Madame
Delphine Trunde Jaccard
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Pully, le 10 août 2026

Procédures de consultation du DFF – renforcer la compétitivité de l'économie suisse

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 29 juin 2026 relatif à la mise en consultation, par le Département fédéral des finances (DFF), des projets suivants :

- 1) Modification de l'ordonnance sur l'impôt anticipé, de l'ordonnance sur les droits de timbre, de l'ordonnance sur le dégrèvement des dividendes suisses payés dans les cas de participations importantes détenues par des sociétés étrangères et de l'ordonnance concernant la convention de double imposition américano-suisse du 2 octobre 1996 (renforcer la compétitivité de l'économie suisse) ;
- 2) Modification de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA) et de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT) (renforcer la compétitivité de l'économie suisse).

Après analyse des différents documents, l'Union des Communes Vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où les modifications législatives envisagées ne concernent pas directement ou spécifiquement les communes.

En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Guillaume Fürst



Juriste